

LES ÉTAPES D'INSCRIPTION

- Vérification des critères d'admissibilité.
- Sélection de trois offres de séjour.
- Prise de rendez-vous avec le référent famille afin de **créer un dossier séjour vacances**.
- Validation par BSV.
- Inscription définitive et règlement en totalité (selon les critères du prestataire ou dans un délai d'un mois après validation de l'inscription par BSV).

OÙ S'INSCRIRE ?

VOS CENTRES SOCIAUX



- Centre Social et culturel municipal **Jean-Baptiste Corot**
Rue Jean-Baptiste Corot
01 34 53 31 33
cscorot@villedegarges.com



- Centre Social et culturel municipal **du Plein Midi**
Avenue du Plein Midi
01 34 53 31 30
cspleinmidi@villedegarges.com



- Centre Social et culturel municipal **Dulcie September**
Place Nelson Mandela
01 34 53 31 20
csdulcie@villedegarges.com



- Centre Social et culturel municipal **du Village**
3 place de l'Abbé Herrand
01 34 53 31 37



- Centre Social associatif **Les Doucettes**
33 rue du Tiers Pot
01 39 93 27 37
centresocial.lesdoucettes@orange.fr



*RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS :

- CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL J-B COROT : 01 34 53 31 33
- CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL DULCIE SEPTEMBER : 01 34 53 31 20
- CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL DU PLEIN MIDI : 01 34 53 31 30
- CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MUNICIPAL DU VILLAGE : 01 34 53 31 37
- CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF LES DOUCETTES : 01 39 93 27 37

CONDITIONS D'ACCÈS

- Soit un Quotient Familial CAF (QF) inférieur ou égal à 1000 € (mille euros) sur l'année N-1. Il vous faudra comme pièce justificative une attestation CAF de l'année N-1 faisant état du QF.
- Soit un Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur, en fonction respectivement du nombre de parts fiscales, aux plafonds indiqués ci-dessous :

NOMBRE DE PARTS FISCALES

PLAFONDS DU RFR EN €

1	_____	21 600 €
1.5	_____	27 000 €
2	_____	32 400 €
2.5	_____	37 800 €
3	_____	43 200 €
3.5	_____	48 600 €
4	_____	54 000 €
4.5	_____	59 400 €
5	_____	64 800 €

Il vous faudra comme pièce justificative votre dernier avis d'imposition ou de non imposition.

LES DISPONIBILITÉS ET TARIFS

- Consultez les disponibilités sur le site « BSV WEB » :
<https://bsv.ancv.com>

SÉJOURS

- Une semaine (8 jours / 7 nuits) en France métropolitaine

DIFFÉRENTES FORMULES

- Mer
- Montagne
- Campagne
- Pension ou location



TRANSPORT

- La SNCF met à disposition de l'ANCV des billets de trains Aller/Retour au tarif unique de 30 € / personne.
- Un dossier sera à remplir avec le référent famille et à retourner auprès de l'ANCV dans la limite de cinquante jours avant le début de votre séjour.

ATTENTION : cette offre n'est valable qu'une fois votre réservation confirmée.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Du lundi 8 février au vendredi 26 mars 2021, pour 10 à 15 familles sur prise de rendez-vous
- Aide pour un départ entre le samedi 3 juillet 2021 et le samedi 28 août 2021